

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE REVEIL ECONOMIQUE

NOTRE ENQUETE SUR LA VIE CHERE

Les tissus de toutes sortes ont augmenté de 12 à 15 pour cent ces temps derniers. Des hausses plus considérables encore sont prévues pour l'hiver prochain.

— Queull' affaire. Tout augmenté. Figurez-vous qu'j'ai payé, hier, 45 francs, un pantalon d' mauvais v'lours pour m'n homme... Ché malheureux tout d'même.

Tel est le langage éloquent que nous tenait, hier, une brave ménagère de Wazemmes. Les tissus... les vêtements, augmentent donc comme le reste ?

Une enquête s'imposait pour contrôler le fait. Nous nous sommes informés, hier, dans les milieux compétents. La remarque de la brave ménagère, hélas, n'est que trop fondée.

De Roubaix, de Tourcoing, de Valenciennes, d'Armentières, de Béthune, nos correspondants nous signalent de fortes hausses survenues sur les tissus en général.

La hausse de la laine

Les bulletins commerciaux de ces temps derniers marquent, en effet, sur les laines et les cotons, une hausse sensible, due autant à la baisse du franc, qu'à la spéculation.

Si la matière première est en hausse constante depuis six mois, comment les produits fabriqués ne suivraient-ils pas la courbe ascendante ?

Les tissus augmentent sans cesse. Le fait est indéniable. Nous allons le prouver. En juillet 1922, les croisés toisons Australie cotaient, sur le marché de Roubaix :

Prime 18 fr. le kilo; I. 15 fr. 75; II. 13 fr. 50; III. 11 fr. 50; IV. 8 fr. 50. En septembre, la hausse se manifeste. Les croisés toisons Buenos-Ayres valent : Prime, 19 fr. 20; I. 17 fr.; II. 14 fr. 50; III. 13 fr.; IV. 10 fr. 50; V. 7 fr. 50; 8 fr. En octobre, la hausse continue et au dernier marché du 1er mars, on cotait à Roubaix-Tourcoing :

Croisés toisons Australie : prime, 37 fr. 25; I. 31 fr.; II. 26 fr.; III. 21 fr.; IV. 17 fr. Croisés toisons Buenos-Ayres : I. 27 fr.; II. 23 fr.; III. 19 fr.; IV. 15 fr.; V. 12 fr. 50; 13 fr. De juillet 1922 à mars 1923, la hausse sur les croisés toisons Australie était de 100 % et la hausse sur les croisés toisons Buenos-Ayres de près de 45 %.

Les cotons

Les cotons, marchandises d'importation, n'ont pas non plus échappé à la hausse. La bobine 20, Amérique pur, supérieure en contenu, cotée 10 fr. 75 le 15 décembre 1921, passait à 11 fr. au 31 décembre, et est aujourd'hui vendue 17 francs à Roubaix-Tourcoing.

La bobine n. 20/2 retors, cotée 12 fr. 85 le 31 décembre 1921, valait 15 fr. 55 au 24 décembre 1922, et 18 fr. 40 le 25 février 1923.

Les Noces d'Or

Les noces d'or des époux Carlier-Walmière à Hergnies



LES EPOUX CARLIER-WALMIERE

Dernièrement ont été célébrées à Hergnies les noces d'or des époux Carlier-Walmière. Nous avons relaté en son temps cette touchante cérémonie, nous donnons aujourd'hui la photo de ces deux braves gens.

Deux soldats seront guillotins

Paris, 3. — Le président de la République a rejeté le recours en grâce formé par le caporal Pato et le soldat Vigneau, condamnés à mort par le Conseil de guerre de la 17e région pour le double assassinat commis dans la nuit du 20 au 21 avril de l'an dernier, impasse du Moulin, à Auch.

Une bande organisée

raflait les louis d'or

Trois de ses membres ont été arrêtés hier à Wattrelos

Sur commission rogatoire du Parquet de Neuchâtel, MM. Lillo, commissaire, et Dieudonné et Jeanneret, inspecteurs de la 2e brigade de police mobile de Lille, ont interrogé puis arrêté les nommés Omer Dujardin, boucher-magasinier, demeurant rue Gallien, 241, à Wattrelos; Ovide D'Inin, marchand de chevaux, 10, rue André-Seigneur, et Catherine Van Ensiselle, 22 ans demeurant rue Buffon, 5, à Roubaix.

Une perquisition opérée au domicile de Dujardin, amena la découverte de 70 paires de bas de soie de fabrication allemande, introduites frauduleusement en France.

Les policiers mirent également la main sur des papiers indiquant que les inculpés se rendaient fréquemment en Allemagne et à Varsovie et qu'une partie de l'or raflé était remise à des agents de la Sûreté.

Ces trois personnages ont été écroués à la maison d'arrêt de Lille pour être mis à la disposition du Parquet neuchâtelois.

De 12 à 15 000 de hausse

sur les tissus

Conséquence inéluctable de la hausse de la matière première, les produits manufacturés de toutes sortes suivent le grand mouvement de hausse.

Dans le commerce de gros, les « Mellor » ont déjà subi, à Lille, une hausse de 3 fr. la mètre ces temps derniers.

Les onctionneurs pour hommes, que nous avons consultés, nous ont déclaré que les tissus des vêtements en cours de fabrication, livrables dans le courant de l'été, draps, velours et coutils, ont déjà subi une hausse moyenne de 30 %.

Quant à la hausse des tissus en vente actuellement, elle atteint en moyenne de 12 à 15 %.

Armentières, les tissus laine ordinaire ont été majorés de 15 à 20 %.

A Tourcoing, la hausse sur les draps et colons atteint en moyenne 18 % depuis le mois de février 1922.

Dans la confection pour dames, la hausse n'est pas moins forte. Les seuls tissus relativement épargnés ne proviennent que des rares stocks constitués par des achats conclus l'an dernier à des conditions avantageuses.

Prévisions pessimistes

— Que nous réserve l'avenir ? avons-nous demandé dans tous les milieux intéressés.

« Les prévisions sur la situation dans le vêtement ont été rarement plus pessimistes qu'à l'heure actuelle. »

« Comment voudriez-vous qu'il en fut autrement ? La matière première des tissus mis en vente aujourd'hui a été achetée lorsque la livre anglaise oscillait entre 47 et 50 francs. Aujourd'hui, la devise d'outre-Manche varie entre 76 et 78 francs. La répercussion de la hausse ne se fera réellement sentir que plus tard dans le courant de l'année, à l'approche de l'hiver. »

Si la situation sur le marché des changes ne s'améliore pas sous peu, la spéculation aidant, les prix des tissus de toutes sortes subiront avant l'hiver prochain une hausse minimum de 45 à 50 % !!!

Pauvre ménagère de Wazemmes, qui vous plaindez de payer un pantalon de velours cinq francs plus cher que l'an dernier, des jours plus sombres encore vous attendent.

La situation, en effet, ne présente aucun signe d'amélioration.

La hausse ne se manifeste pas malheureusement que dans le vêtement et l'alimentation. Nous le démontrerons prochainement.

Marcel POLVENT.

Une famille d'ivrognes

près d'un cadavre

On enquête sur l'assassinat mystérieux d'un jeune homme de 19 ans

Paris, 3. — Hier soir, on a trouvé, dans une chambre du passage du Mont-Viso, à Paris, un jeune homme de 19 ans, nommé Albert Faucon, assés d'une balle dans la tête. Le commissaire qui s'est transporté sur les lieux a trouvé dans une pièce avoisinante toute une famille composée du père, de la mère et de deux jeunes enfants, tous en état d'ivresse.

D'après les voisins, ce serait le père, qui introduisait les clients auprès de sa fille de 15 ans, qui aurait tué le jeune homme. L'enquête se poursuit.

Deux manifestations en faveur

du tunnel sous la Manche

Paris, 3. — La Chambre de Commerce de la Manche a annoncé deux manifestations nouvelles en faveur du canal : M. Feuch, président du Conseil municipal de Cherbourg, a été nommé délégué de l'Union de la Ville de Paris au groupement de la première manifestation; la seconde est un vote de l'Union des Chambres de Commerce françaises à l'étranger.

De retour à Paris, un assassin

a été arrêté

Paris, 3. — A la suite d'une discussion survenue dans un débit au cours de la nuit du 22 au 23 octobre 1922, M. Charles Bazin, habitant 59, rue du Château, était frappé d'un coup de couteau au ventre, près de son domicile, à l'angle de la rue Bourgeois; il succomba quelques heures plus tard.

Le brigadier Lohet et les inspecteurs Lohy et Kling, de la police judiciaire, furent chargés de rechercher le meurtrier; ils apprirent qu'il s'était réfugié dans les régions libérées et réussirent à retrouver sa trace, ces jours derniers.

Hier, comme il était de retour à Paris, passage de Thermopyles, le brigadier et le conducteur se saisirent de lui. C'est un nommé Pierre-Marie Nicol, âgé de 24 ans, terrassier.

L'instruction mouvementée

du procès de Phoenix-Park

ANVERS, 3. — La mainée d'hier au procès Steimann, a été consacrée à l'audition d'un contre-expert en balistique, M. Stéphane Charles, ancien officier français d'artillerie.

Mme Steimann qui, depuis le début de l'audition, paraissait lutter contre la fatigue et le souffrance, s'est écroulée dans le box.

Au bruit de sa chute, Van den Vonder et les gendarmes se sont précipités et l'ont relevée avec difficulté, l'amocelllement atteint 15 mètres de haut, les fils téléphoniques et télégraphiques sont coupés.

Malgré que le président, à l'ouverture de l'audience de l'après-midi, eût exhorté tout le monde au calme, de nouveaux incidents assez vifs ont eu lieu entre les experts de l'accusation et ceux de la défense.

Ces incidents ont paru vivement impressionner Mme Steimann qui a eu une nouvelle évanouissement à par deux fois, doit être emmenée hors de la salle d'audience.

Il reste une trentaine de témoins à entendre et les experts qui, à un moment donné, ont failli hier après-midi en venir aux mains dans le box, ont été entendus, recommenceront leur échange de vues.

LE BONHEUR D'ÊTRE SOURD

JE me suis précipité, chez un de mes amis, « sourd comme un pot », pour lui annoncer que son infirmité était vaincue et que, grâce à la T. S. F., désormais, tous les sourds entendront. J'ai inscrit cette bonne nouvelle sur une feuille de mon bloc-notes. Je la lui ai tendue. Puis, tandis qu'il lisait ma communication, j'observais son visage et félicitai l'explosion de sa joie.

J'ai été déçu... Mon ami a tristement hoché la tête; et m'a dit de cette voix douce et basse, particulièrement au-dessus de la moyenne : — Mon cher, je n'utiliserai pas votre moyen de guérison. J'ai souffert, autrefois, dans les débuts, de mon infirmité; puis, je m'y suis résigné, maintenant, je fais mieux, je la considère comme un bienfait.

— 7. — Vous vous étonnez ? Je m'explique. Grâce à ma surdité, je vis, parmi le monde, dans une sorte de tour d'ivoire moral. Je n'entends plus dans les cafés ou dans les salons les calomnies ignobles que des amis colportent sur d'autres amis. Les tapageurs, les rumeurs, les imbécillités me frôlent, mais leurs confidences intéressées et leurs propos stupides me sont épargnés. Le bruit infernal de la rue — ce supplice moderne — ne m'atteint plus. J'ai cessé de fréquenter les conférences et les séances de musique de chambre, où j'allais par ennui, mais qui me rassaient atrocement. Je suis assuré de ne plus entendre Marthe Chenal, chanter la « Marsellaise » et Madeleine Roch, réciter, de sa voix rauque, et l'Hymne aux Morts et de sa voix... cependant, j'ai d'un beau spectacle en allant au Cinéma. Chacun moi, je connais enfin la douce paix du ménage et je ne suis plus un réflexions agréables de ma femme, ni ses reproches véhéments de mon caractère belle-mère... Je suis heureux, parce que je suis sourd. Comprenez-vous pourquoi je ne veux pas guérir.

— J'ai fait oui de la tête et je m'ai sauvé. J'étais ému, troublé, hors d'état d'insister; et, m'interrogeant moi-même, je me demandais, après tout, si le Progrès et la Science sont traités de si belles choses !

Par Interim, NAYE PAULA.

SITUATION GRAVE EN ALLEMAGNE

Nos troupes se sont avancées hier

jusqu'à Darmstadt, Mannheim et Lorch

A Bochum, quantité de munitions ont été saisies et en Bavière, des troupes nationalistes se tiennent sur le pied de guerre

Au moment où le calme semblait naître dans les territoires occupés et aussi dans les restes de l'Allemagne, de graves nouvelles ont soudain été publiées : dans le but déclaré d'assurer le contrôle douanier établi autour de la Ruhr, nos troupes ont avancé : la rive droite du Rhin en direction de Carlsruhe. On apprend également qu'en procédant au désarmement de la police de sûreté à Bochum, les Alliés ont saisi une quantité de canons, de munitions, et d'explosifs divers. D'autre part, on signale qu'en Bavière les troupes nationalistes de Hitler se tiennent sur le pied de guerre et que des détachements d'assaut affluent dans les villes. Des motifs d'assaut sont donnés à ces faits, certes, ne sont pas pour nous rassurer; en tout cas, la situation est grave et on peut redouter d'importants événements.

Nos troupes avancent

vers Carlsruhe

Strasbourg, 3. — Ce matin, à neuf heures, les troupes françaises ont passé le Rhin au pont de Maxau et ont avancé dans la direction de Carlsruhe. Les ateliers de Darmstadt et le port de Mannheim ont été occupés.

Ces opérations ont pour but de faciliter le contrôle douanier des Alliés.

De son côté, la commission interalliée des territoires rhénans continue l'occupation par nos troupes des ports du Rhin de Carlsruhe et de Mannheim, ainsi que les ateliers de réparations de chemins de fer de Darmstadt. Aucun détachement n'a pénétré dans les villes et il est exact que Mannheim ait été occupée. Cette opération a été faite avec de faibles effectifs et n'a donné lieu à aucun incident.

Lorch et Gelsenkirchen

ont été occupés

D'autre part, afin de resserrer également le cordon douanier, la ville de Lorch a été occupée ce matin militairement.

Le bourgmestre ayant refusé de mettre à la disposition des autorités militaires les locaux nécessaires au logement des troupes, a été arrêté.

Les troupes françaises, après avoir désarmé la police de sûreté, ont occupé Gelsenkirchen. Le camp d'aviation qui était caserné à la police de sûreté a été fermé.

270 hommes et 12 officiers

ont été arrêtés

Bochum, 3. — 270 hommes et 12 officiers ont été arrêtés et transportés à la limite de la zone occupée.

Un véritable arsenal

a été saisi à Bochum

Bochum, 3. — Au cours de la récente opération de désarmement de la police de sûreté de Bochum, on a découvert des canons, une grande quantité de bandes de mitrailleuses, du matériel, des munitions et des explosifs.

Des pierres et des blocs de fonte avaient été placés sur la ligne de chemins de fer d'Essen à Dusseldorf.

Le sabotage a été constaté à temps.

Des troupes d'assaut

cantonnent en Bavière

Elles s'apprennent à une action et sont subventionnées par les industriels

Paris, 3. — On publie les informations suivantes qui parviennent de Bavière : Selon la « Münchener Post », les prétendus réfugiés de la Ruhr qui se dirigent vers Munich et que le gouvernement bavarois cherche

LE REVEIL ECONOMIQUE

NOTRE ENQUETE SUR LA VIE CHERE

Les tissus de toutes sortes ont augmenté de 12 à 15 pour cent ces temps derniers. Des hausses plus considérables encore sont prévues pour l'hiver prochain.

— Queull' affaire. Tout augmenté. Figurez-vous qu'j'ai payé, hier, 45 francs, un pantalon d' mauvais v'lours pour m'n homme... Ché malheureux tout d'même.

Tel est le langage éloquent que nous tenait, hier, une brave ménagère de Wazemmes. Les tissus... les vêtements, augmentent donc comme le reste ?

Une enquête s'imposait pour contrôler le fait. Nous nous sommes informés, hier, dans les milieux compétents. La remarque de la brave ménagère, hélas, n'est que trop fondée.

De Roubaix, de Tourcoing, de Valenciennes, d'Armentières, de Béthune, nos correspondants nous signalent de fortes hausses survenues sur les tissus en général.

La hausse de la laine

Les bulletins commerciaux de ces temps derniers marquent, en effet, sur les laines et les cotons, une hausse sensible, due autant à la baisse du franc, qu'à la spéculation.

Si la matière première est en hausse constante depuis six mois, comment les produits fabriqués ne suivraient-ils pas la courbe ascendante ?

Les tissus augmentent sans cesse. Le fait est indéniable. Nous allons le prouver. En juillet 1922, les croisés toisons Australie cotaient, sur le marché de Roubaix :

Prime 18 fr. le kilo; I. 15 fr. 75; II. 13 fr. 50; III. 11 fr. 50; IV. 8 fr. 50. En septembre, la hausse se manifeste. Les croisés toisons Buenos-Ayres valent : Prime, 19 fr. 20; I. 17 fr.; II. 14 fr. 50; III. 13 fr.; IV. 10 fr. 50; V. 7 fr. 50; 8 fr. En octobre, la hausse continue et au dernier marché du 1er mars, on cotait à Roubaix-Tourcoing :

Croisés toisons Australie : prime, 37 fr. 25; I. 31 fr.; II. 26 fr.; III. 21 fr.; IV. 17 fr. Croisés toisons Buenos-Ayres : I. 27 fr.; II. 23 fr.; III. 19 fr.; IV. 15 fr.; V. 12 fr. 50; 13 fr. De juillet 1922 à mars 1923, la hausse sur les croisés toisons Australie était de 100 % et la hausse sur les croisés toisons Buenos-Ayres de près de 45 %.

Les cotons

Les cotons, marchandises d'importation, n'ont pas non plus échappé à la hausse. La bobine 20, Amérique pur, supérieure en contenu, cotée 10 fr. 75 le 15 décembre 1921, passait à 11 fr. au 31 décembre, et est aujourd'hui vendue 17 francs à Roubaix-Tourcoing.

La bobine n. 20/2 retors, cotée 12 fr. 85 le 31 décembre 1921, valait 15 fr. 55 au 24 décembre 1922, et 18 fr. 40 le 25 février 1923.

Les Noces d'Or

Les noces d'or des époux Carlier-Walmière à Hergnies



LES EPOUX CARLIER-WALMIERE

Dernièrement ont été célébrées à Hergnies les noces d'or des époux Carlier-Walmière. Nous avons relaté en son temps cette touchante cérémonie, nous donnons aujourd'hui la photo de ces deux braves gens.

Deux soldats seront guillotins

Paris, 3. — Le président de la République a rejeté le recours en grâce formé par le caporal Pato et le soldat Vigneau, condamnés à mort par le Conseil de guerre de la 17e région pour le double assassinat commis dans la nuit du 20 au 21 avril de l'an dernier, impasse du Moulin, à Auch.

Une bande organisée

raflait les louis d'or

Trois de ses membres ont été arrêtés hier à Wattrelos

Sur commission rogatoire du Parquet de Neuchâtel, MM. Lillo, commissaire, et Dieudonné et Jeanneret, inspecteurs de la 2e brigade de police mobile de Lille, ont interrogé puis arrêté les nommés Omer Dujardin, boucher-magasinier, demeurant rue Gallien, 241, à Wattrelos; Ovide D'Inin, marchand de chevaux, 10, rue André-Seigneur, et Catherine Van Ensiselle, 22 ans demeurant rue Buffon, 5, à Roubaix.

Une perquisition opérée au domicile de Dujardin, amena la découverte de 70 paires de bas de soie de fabrication allemande, introduites frauduleusement en France.

Les policiers mirent également la main sur des papiers indiquant que les inculpés se rendaient fréquemment en Allemagne et à Varsovie et qu'une partie de l'or raflé était remise à des agents de la Sûreté.

Ces trois personnages ont été écroués à la maison d'arrêt de Lille pour être mis à la disposition du Parquet neuchâtelois.

De 12 à 15 000 de hausse

sur les tissus

Conséquence inéluctable de la hausse de la matière première, les produits manufacturés de toutes sortes suivent le grand mouvement de hausse.

Dans le commerce de gros, les « Mellor » ont déjà subi, à Lille, une hausse de 3 fr. la mètre ces temps derniers.

Les onctionneurs pour hommes, que nous avons consultés, nous ont déclaré que les tissus des vêtements en cours de fabrication, livrables dans le courant de l'été, draps, velours et coutils, ont déjà subi une hausse moyenne de 30 %.

Quant à la hausse des tissus en vente actuellement, elle atteint en moyenne de 12 à 15 %.

Armentières, les tissus laine ordinaire ont été majorés de 15 à 20 %.

A Tourcoing, la hausse sur les draps et colons atteint en moyenne 18 % depuis le mois de février 1922.

Dans la confection pour dames, la hausse n'est pas moins forte. Les seuls tissus relativement épargnés ne proviennent que des rares stocks constitués par des achats conclus l'an dernier à des conditions avantageuses.

Prévisions pessimistes

— Que nous réserve l'avenir ? avons-nous demandé dans tous les milieux intéressés.

« Les prévisions sur la situation dans le vêtement ont été rarement plus pessimistes qu'à l'heure actuelle. »

« Comment voudriez-vous qu'il en fut autrement ? La matière première des tissus mis en vente aujourd'hui a été achetée lorsque la livre anglaise oscillait entre 47 et 50 francs. Aujourd'hui, la devise d'outre-Manche varie entre 76 et 78 francs. La répercussion de la hausse ne se fera réellement sentir que plus tard dans le courant de l'année, à l'approche de l'hiver. »

Si la situation sur le marché des changes ne s'améliore pas sous peu, la spéculation aidant, les prix des tissus de toutes sortes subiront avant l'hiver prochain une hausse minimum de 45 à 50 % !!!

Pauvre ménagère de Wazemmes, qui vous plaindez de payer un pantalon de velours cinq francs plus cher que l'an dernier, des jours plus sombres encore vous attendent.

La situation, en effet, ne présente aucun signe d'amélioration.

La hausse ne se manifeste pas malheureusement que dans le vêtement et l'alimentation. Nous le démontrerons prochainement.

Marcel POLVENT.

Une famille d'ivrognes

près d'un cadavre

On enquête sur l'assassinat mystérieux d'un jeune homme de 19 ans

Paris, 3. — Hier soir, on a trouvé, dans une chambre du passage du Mont-Viso, à Paris, un jeune homme de 19 ans, nommé Albert Faucon, assés d'une balle dans la tête. Le commissaire qui s'est transporté sur les lieux a trouvé dans une pièce avoisinante toute une famille composée du père, de la mère et de deux jeunes enfants, tous en état d'ivresse.

D'après les voisins, ce serait le père, qui introduisait les clients auprès de sa fille de 15 ans, qui aurait tué le jeune homme. L'enquête se poursuit.

Deux manifestations en faveur

du tunnel sous la Manche

Paris, 3. — La Chambre de Commerce de la Manche a annoncé deux manifestations nouvelles en faveur du canal : M. Feuch, président du Conseil municipal de Cherbourg, a été nommé délégué de l'Union de la Ville de Paris au groupement de la première manifestation; la seconde est un vote de l'Union des Chambres de Commerce françaises à l'étranger.

De retour à Paris, un assassin

a été arrêté

Paris, 3. — A la suite d'une discussion survenue dans un débit au cours de la nuit du 22 au 23 octobre 1922, M. Charles Bazin, habitant 59, rue du Château, était frappé d'un coup de couteau au ventre, près de son domicile, à l'angle de la rue Bourgeois; il succomba quelques heures plus tard.

Le brigadier Lohet et les inspecteurs Lohy et Kling, de la police judiciaire, furent chargés de rechercher le meurtrier; ils apprirent qu'il s'était réfugié dans les régions libérées et réussirent à retrouver sa trace, ces jours derniers.

Hier, comme il était de retour à Paris, passage de Thermopyles, le brigadier et le conducteur se saisirent de lui. C'est un nommé Pierre-Marie Nicol, âgé de 24 ans, terrassier.

L'instruction mouvementée

du procès de Phoenix-Park

ANVERS, 3. — La mainée d'hier au procès Steimann, a été consacrée à l'audition d'un contre-expert en balistique, M. Stéphane Charles, ancien officier français d'artillerie.

Mme Steimann qui, depuis le début de l'audition, paraissait lutter contre la fatigue et le souffrance, s'est écroulée dans le box.

Au bruit de sa chute, Van den Vonder et les gendarmes se sont précipités et l'ont relevée avec difficulté, l'amocelllement atteint 15 mètres de haut, les fils téléphoniques et télégraphiques sont coupés.